UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG



Séminaire de formation continue

Les émotions dans la dynamique des groupes

29 juin 2021

Contenu

De nombreuses méthodes nous apprennent à gérer nos émotions. Bien qu'il soit utile d'apprendre à les reconnaître et à les vivre, cette connaissance des émotions ne devrait pas rester une affaire individuelle cantonnée au «développement personnel». Nous vivons en relation avec les autres et nous devons donc apprendre à prendre en charge collectivement les peurs et les émotions que ces relations suscitent.

Bien connaître nos émotions et être à l'écoute de celles des autres permet de vivre des relations professionnelles plus fluides et constructives et donc de renforcer à la fois le bien-être collectif et la performance au travail.

À partir d'une prise de conscience de nos peurs, craintes et appréhensions, nous pouvons vivre plus pleinement et exprimer nos émotions de façon constructive et ainsi enrichir les interactions avec nos collègues, nos clients ou bénéficiaires. Cette expérience crée des conditions nouvelles au sein des collectifs, permettant davantage à chacun d'être soi-même, de prendre sa place et d'exister pleinement avec ses émotions et celles des autres.

Objectifs

La formation vous permet de découvrir comment diminuer les peurs dans un groupe, que l'on soit animateur, responsable d'équipe, collègue ou partenaire. Elle permet d'apprendre à créer un cadre qui favorise la confiance entre les personnes et de se parler plus librement et de manière plus authentique. Elle vous permet enfin d'apprendre à calmer vos propres appréhensions et de prendre votre place dans les groupes, les équipes et les assemblées.

- Découvrir les peurs qui empêchent la confiance dans les groupes et les équipes
- Identifier les sentiments, émotions, méfiances, préjugés qui parasitent nos relations avec les autres
- S'affirmer davantage sans crainte et en confiance
- Comprendre comment favoriser un climat de confiance au sein d'un groupe malgré les divergences et les antagonismes existants

Modalités de travail

La journée de formation repose sur une dynamique de groupe interactive et sur le processus coopératif à la base de la démarche de Thérapie Sociale. Dans un cadre favorisant la rencontre et l'échange, les participantes et participants découvrent les moyens de surmonter les craintes, méfiances et préjugés qui empêchent des relations coopératives et basées sur des liens de confiance.

Public cible

Tou·te·s les professionnel·le·s intéressé·e·s par la question des relations de travail, de la place des émotions dans la vie relationnelle et sociale, à la recherche de nouvelles approches pouvant favoriser la coopération et la cohésion des équipes

Responsable
Prof. **Tania Ogay**, Professeure associée en anthropologie de l'éducation et de la formation, Université de Fribourg

Intervenante
Nicole Rothenbühler, lic. rer. pol., formatrice-superviseur en Thérapie Sociale TST, Institut Charles Rojzman
ou
Igor Rothenbühler, lic. phil., formateur-superviseur en Thérapie sociale TST, Institut Charles Rojzman

Date et lieu
Mardi **29 juin 2021**, 9h15 – 17h15
Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Frais d'inscription
CHF 280.–

Les frais d'inscription des enseignants fribourgeois du secondaire II peuvent être remboursés jusqu'à un montant de CHF 250.– par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport de l'Etat de Fribourg (DICS). Veuillez adresser une demande de remboursement directement auprès de la DICS, une fois que l'inscription sera validée par notre service.

Nombre de participant·e·s
Le nombre de participant·e·s est limité à 20 personnes pour favoriser l'interaction.

Délai d'inscription
29 mai 2021

Inscription en ligne > **www.unifr.ch/formcont**

Conditions d'annulation
Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.